

Compte rendu de la réunion du 28 juin 2012

L'an deux mil douze, le 28 juin, à 20h00, le conseil municipal de POMMERA légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabien Senaux.

Étaient présents : les conseillers en exercices sauf Sabathés Claude (excusé), Bray Patrick.

Festivités du 14 juillet :

renouvellement des bons pour tours de manèges, divers jeux à partir de 16h à la salle communale.

Délibération pour le Colombarium :

le conseil Municipal a voté pour la réalisation du Colombarium, les travaux débuteront prochainement.

Tente de réception :

La tente de réception acquise dernièrement par la commune sera uniquement mise à disposition des associations, le montage sera assuré par quelques personnes du conseil et des associations.

Sens unique partie de la rue du jeu de Paume :

les conseillers n'ont pas souhaité mettre la rue en sens unique suite au nombre important de véhicules qui déposent les enfants à l'école et qui devraient couper, alors, la route nationale à cet endroit (en passant par la rue d'en bas ou la rue du cimetière et en empruntant la RN 25 afin de rejoindre la rue du jeu de Paume), un flash et un panneau « carrefour dangereux » vont être demandés auprès des services de la DRIRE.

Terrain de M. Lecat :

Suite au passage de M. Mme Lecat cette semaine en mairie, le Maire a notifié au conseillers les demandes de M. Lecat. Le maire fait part de son souhait de réétudier le dossier avec le service juridique du Conseil Général afin d'entreprendre les démarches en septembre.

QUESTIONS DIVERSES :

COM de COM :

La Com de Com souhaite

*remplacer les RPI en RPC, le vote aura lieu lundi 02 juillet, le conseil pense que ceci peut creuser un fossé entre le professeur et les familles et va engendrer pour les enfants de passer un assez long moment dans le bus, sans parler des dépenses énormes que cela va créer suite aux constructions de structures adaptées.

*Mettre en place une amende de 300€ par an pour les habitants qui n'auraient pas fait les démarches afin de mettre aux normes leur assainissement. Le conseil municipal approuve cette proposition.

*Internet, le réseau est à l'étude afin que le territoire soit « *couvert en totalité* ».

Bouches à incendie :

un courrier va être envoyé à M. Desbureaux afin que les plaques de protections de la bouche à incendie aux tilleuls à Grenas soient installées rapidement.

École :

Suite au départ de Mme Théry, le conseil a décidé de lui remettre un cadeau pour la remercier des 8 ans passés dans notre commune.

à 21h45 la séance est levée.